

**BARO
METRE** 2015

inies, un rôle majeur
dans la **transition
environnementale**
des bâtiments



La base de référence des déclarations environnementales
et sanitaires des produits, équipements et services pour
l'évaluation de la performance des ouvrages



ABEME

afnor

AIMCC

HOE

France GBC

CAPEB

CINOV

FÉDÉRATION

CSTB

FFB

FIEEC

ASSOCIATION
QUALITEL

Unitec

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hôp., habitat durable, bien-vivre ensemble.

BAROMÈTRE SOMMAIRE 2015

Éditorial	3
INIES, un rôle majeur dans la transition environnementale.....	4
Les données disponibles dans INIES : zoom 2015 et perspectives	6
Les données par famille de produits	8
Des informations intégrées dans un processus sous haute surveillance.....	10
Des informations accessibles.....	12
INIES n'existerait pas sans eux	14

La base de référence
des déclarations environnementales et sanitaires
des produits, équipements et services
pour l'évaluation de la performance des ouvrages



Laurent Girometti
Directeur de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages

La caractérisation de l'impact environnemental et sanitaire des constructions nécessite de disposer d'informations regroupées les plus objectives possibles, pertinentes et consensuelles sur les caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction, équipements et services.

C'était l'objectif initial de la base INIES que de rassembler dans une même base de données et sous un format identique de description les caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction afin de fournir aux professionnels ces informations en toute transparence.

Celle-ci, développée depuis 2004, est gérée de façon participative par les acteurs de la construction dont les Pouvoirs Publics.

Depuis 2013, c'est une deuxième époque qui se construit pour la base INIES en intégrant, au-delà des informations sur les produits de construction, toutes les données environnementales (équipements et services) nécessaires pour l'évaluation et l'affichage environnemental du bâtiment.

La DHUP, qui assure la présidence du Conseil de Surveillance de la base, soutient et accompagne depuis le début la démarche. Les actions entreprises à travers la base INIES permettent aujourd'hui de rendre disponible l'affichage environnemental dans un format numérisé et exploitable pour les utilisateurs tant pour répondre aux besoins de l'éco-conception dans le secteur du bâtiment que pour répondre aux exigences réglementaires.



**La DHUP, qui assure
la présidence du conseil
de surveillance de la base,
soutient et accompagne
depuis le début
la démarche menée
au travers d'INIES.**



Anne-Sophie Perrissin-Fabert
Directrice de l'Association HQE - France GBC
Propriétaire-gestionnaire d'INIES

Partager par quelques chiffres clés la richesse de la Base INIES, tel est l'objectif de ce Baromètre 2015. Il vient souligner que la Base INIES est, cette année encore, en croissance tant en quantité de données qu'en variété (FDES, PEP...).

Cette photographie est également l'occasion de constater, au travers d'un palmarès, les dynamiques par famille de produits ou encore l'origine géographique des déclarants grâce à une cartographie.

**Partager la richesse d'INIES
et mettre en lumière
ses acteurs,
tel est l'objectif
de ce Baromètre.**

Mettre en lumière les acteurs qui font ou utilisent INIES, c'est l'autre axe de ce document. Des vérificateurs aux licenciés du webservice INIES, prestation qui permet aux logiciels d'ACV Bâtiment d'être connectés aux informations de la base en format numérique, en passant par les membres du conseil de surveillance..., tous témoignent de leur action pour vous faire vivre le quotidien d'INIES et son fonctionnement.

Excellente lecture !

INIES, un rôle majeur dans la **transition** environnementale

FDES et PEP ecopassport®

BAROMÈTRE PERFORMANCE 2015

Les liens incontournables entre produits, équipements et performance des bâtiments

Pour évaluer la performance environnementale des bâtiments sur son cycle de vie et éco-concevoir, il est nécessaire de connaître la performance environnementale des produits, équipements et services. Deux prérequis sont exigés :

- la performance environnementale doit être évaluée de la même façon par tous afin d'agréger des données cohérentes. C'est tout l'intérêt des normes et des règles d'admission d'INIES qui s'appuie sur ces normes et les complète, le cas échéant ;
- un format numérique des données pour alimenter les logiciels d'ACV Bâtiment.



INIES répond à ce besoin en regroupant les Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires (FDES) pour les produits de construction et les Profils Environnementaux Produits (PEP) pour les équipements des bâtiments.

Ces FDES et PEP ecopassport® sont fournis par les fabricants, syndicats professionnels, centres techniques.... Ils sont établis au format NF P01-010 (jusqu'au 30 Juin 2014), ou selon la norme européenne NF EN 15084+A1/CN et son complément national XP P01-064/CN pour les produits de construction. Pour les équipements du bâtiment, les référentiels sont la norme NF XP C08-100-1 et le PCR ed.3.

Ces normes fixent la méthodologie d'évaluation des indicateurs d'impact environnemental des produits de construction et équipements : consommation énergétique, lutte contre le changement climatique, consommation de ressources, production de déchets ultimes, pollution de l'eau, de l'air.... Renseigner une telle déclaration implique de disposer d'une analyse du cycle de vie (ACV) du produit ou de l'équipement, assortie d'informations sanitaires résultant d'essais spécifiques.



3 questions à



Emmanuel Acchiardi
Sous-directeur de la qualité et du développement durable dans la construction, DHUP



Quel est le lien entre la politique environnementale et INIES ?

Le bâtiment est un secteur important au regard de son impact environnemental, notamment à travers les consommations énergétiques, l'épuisement des ressources, les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'eau, la production de déchets que ce soit en construction, en rénovation ou en phase exploitation des bâtiments.

Les pouvoirs publics ont publié un texte réglementaire qui encadre, depuis le 1^{er} janvier 2014, les allégations environnementales des produits de construction et équipements pour un usage dans le bâtiment. Ces déclarations environnementales doivent être élaborées selon un format normalisé qui correspond aux FDES déjà présentes dans INIES et qui continuent d'être réalisées sous la responsabilité des fabricants de produits de construction et d'équipements. L'enjeu actuel de la politique pour le bâtiment est de poursuivre la démarche réalisée sur l'affichage environnemental des produits de construction et de rendre opérationnelle cette évaluation environnementale à l'échelle du bâtiment. Dans ce contexte, la base INIES se développe afin d'être la référence pour l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments neufs en mettant à disposition les données environnementales nécessaires.

Comment inciter les fabricants qui n'ont pas encore enclenché une démarche sur INIES ?

La grande majorité des fabricants de produits de construction et d'équipements ont pris le pli, notamment depuis janvier 2014, en réalisant leurs déclarations environnementales conformément à l'exigence réglementaire, ce dont nous nous félicitons. Ce qu'il faut comprendre, c'est que ces déclarations environnementales produits et équipements constituent les premières pierres de l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments neufs puisque ce sont ces dernières qui sont utilisées pour le calcul à l'échelle de l'ouvrage.

Afin de pouvoir commercialiser un produit en y associant une communication portant sur les aspects environnementaux, le responsable de la mise sur le marché est tenu de renseigner la déclaration environnementale de ce produit. Si certains fabricants ne souhaitent pas communiquer sur leurs produits, ils ne sont pas tenus de réaliser les déclarations environnementales correspondantes.

Dans le cadre de la future réglementation environnementale, notamment à travers la prise en compte des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie, une évaluation environnementale à l'échelle de l'ouvrage sera nécessaire. Celle-ci ne pourra pas intégrer les caractéristiques environnementales des produits sans FDES ou PEP. Les fabricants ne réalisant pas leurs FDES se trouveront pénalisés à travers la prise en compte de valeurs par défaut qui seront de fait plus contraignantes que les valeurs réelles.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre ?

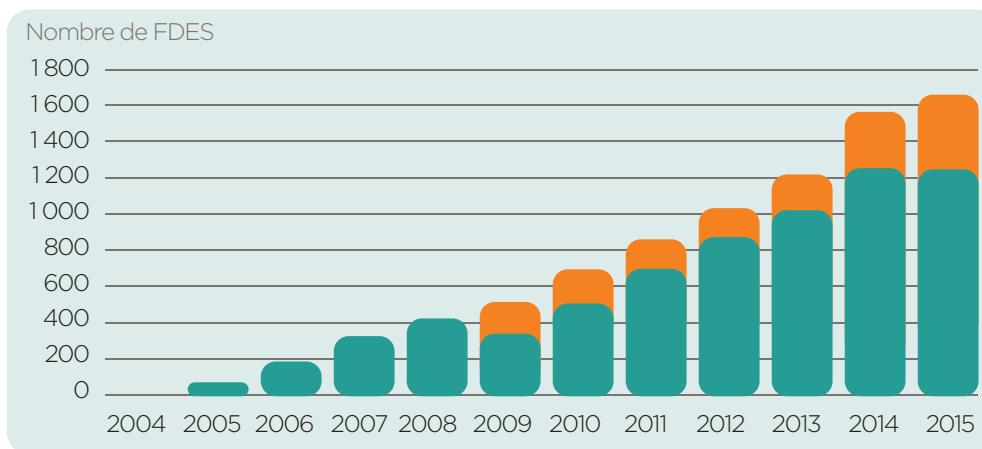
Nous souhaitons féliciter les acteurs, moteurs dans cette dynamique d'amélioration des qualités environnementales produits et bâtiments et rappeler que la France fait partie des pays pionniers en matière d'évaluation environnementale. D'autre part, il faut souligner que ce processus de qualité continue d'évoluer puisque les prochaines étapes seront l'obligation de la vérification des déclarations environnementales des produits de construction et équipements par tierce partie indépendante à partir du 1^{er} juillet 2017, puis l'obligation de l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments neufs. Enfin, il est important de rappeler que la réglementation est la règle qui s'impose à tous mais que le rôle des pouvoirs publics est aussi d'encourager les acteurs à aller au-delà grâce à des démarches volontaires plus ambitieuses. C'est tout le sens de notre engagement pour la base INIES portée par l'Association HQE-France GBC.

Les prochaines étapes seront l'obligation de la vérification des déclarations environnementales des produits de construction et équipements par tierce partie indépendante à partir du 1^{er} juillet 2017, puis l'obligation de l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments neufs.

Les données disponibles dans INIES zoom 2015 et perspectives

BARO
METRE
ZOOM SUR 2015

Toujours plus de FDES



- En cumulé, INIES compte 1 650 FDES représentant 34 056 références commerciales.
- En 2015, INIES enregistre :

- + 99 nouvelles FDES (toutes au format NF EN 15804) qui sont à + de 95 % des fiches vérifiées.
- 72 modifications de FDES déjà dans la base. Celles-ci concernent des changements éditoriaux des informations déclarées et/ou l'ajout de l'étiquette sanitaire réglementaire sur les émissions dans l'air intérieur, la modification de l'ACV, l'évolution du produit...

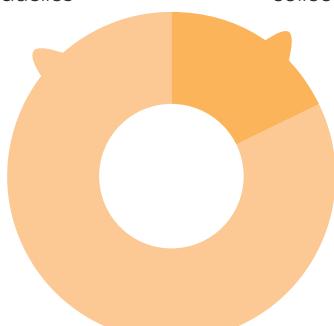
Répartition des FDES collectives / individuelles

Les FDES collectives portent sur un « produit type » fabriqué par plusieurs industriels regroupés pour la déclaration. Les FDES individuelles concernent, quant à elles, un produit donné d'un fabricant.

Répartition des FDES collectives et individuelles au 31/12/2015

1 346 | 82%

Nombre de FDES individuelles



304 | 18%

Nombre de FDES collectives

En toute logique, le nombre de références commerciales couvertes par une FDES est plus important dans une FDES collective que dans une FDES individuelle.

Répartition des références commerciales couvertes par une FDES collective ou individuelle au 31/12/2015

28 040 | 82%

Nombre de références commerciales collectives



6 016 | 18%

Nombre de références commerciales individuelles

1 650
FDES EN LIGNE

73 PEP
ECOPASSPORT®

34 056
RÉFÉRENCES
COMMERCIALES

DONNÉES 2015

Les PEP en 2015

L'année 2015 a été marquée par l'arrivée des premiers PEP d'équipements électriques, électroniques et de génie climatique dans la base INIES. Au 31 décembre 2015, ils sont au nombre de 73 en format numérique. Les PEP ecopassport® sont individuels ou collectifs et font l'objet d'une vérification indépendante systématique.

Et en 2016

Côté PEP, déjà près de 200 fiches PEP ecopassport® sont disponibles dans la base INIES et l'on constate une intensification de l'arrivée de FDES vérifiées INIES au format NF EN 15 804. INIES poursuivra son chemin pour offrir toutes les informations utiles à l'évaluation de la performance des bâtiments. Ainsi devraient apparaître de nouvelles catégories de données comme des données d'ICV et les données environnementales par défaut.

L'Inventaire du Cycle de Vie (ICV)

L'ICV est un bilan complet des flux entrants et sortants, des ressources énergétiques, matières premières et transports nécessaires pour fabriquer un produit ou un système. Il intègre les données amont, les ICV des produits intermédiaires entrant dans la constitution du produit fabriqué.

Il se présente sous forme de tableaux qui serviront de données d'entrée aux logiciels permettant de réaliser l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) d'un produit de construction, souvent composé de plusieurs matériaux.



Des données environnementales par défaut

Dans le cadre des travaux sur la performance environnementale des bâtiments neufs et dans la perspective de la réglementation environnementale 2018, des données environnementales par défaut sont en développement pour les produits et équipements de construction. Elles permettront, en cas d'absence de FDES ou de PEP du produit ou équipement utilisé dans un projet de bâtiment, de réaliser malgré tout un calcul d'ACV sur ce bâtiment. INIES étant la base de référence des déclarations environnementales et sanitaires des produits, équipements et services du bâtiment vendus en France, il est logique qu'elle mette à disposition ces données environnementales par défaut dans une logique de simplification et d'efficacité optimale pour les maîtres d'ouvrage.

	Nombre de FDES	Nombre de références commerciales correspondant	Ratio moyen de références commerciales par FDES
Cloisonnement/Plafonds suspendus	265	1295	5
Couverture/Etanchéité	36	651	18
Equipements sanitaires et salles d'eau	18	395	22
Façades	57	1131	20
Isolation	680	767	1
Menuiseries intérieures et extérieures/Fermetures	66	10 682	162
Produits de préparation et de mises en œuvre	131	963	7
Revêtements des sols et murs/Peintures/Produits de décoration	234	10 959	47
Structure/Maçonnerie/Gros œuvre /Charpente	117	6 196	53
Voirie/Réseaux divers (y compris réseaux intérieurs)	50	882	18
Autres	6	145	24

Les données par famille de produits disponibles dans INIES

Les 3 secteurs qui comptent le plus de FDES disponibles

1

ISOLATION

2

CLOISONNEMENT
PLAFONDS SUSPENDUS

3

REVÊTEMENTS DES SOLS
ET MURS/PEINTURES
PRODUITS DE DÉCORATION

Les 3 secteurs ayant le plus grand nombre de références commerciales couvertes par une FDES

1

REVÊTEMENTS DES SOLS
ET MURS/PEINTURES
PRODUITS DE DÉCORATION

2

MENUISERIE

3

STRUCTURE/MAÇONNERIE
GROS ŒUVRE/CHARPENTE



INIES intègre les produits biosourcés

118 FDES contenant des produits biosourcés, soit 8 040 références commerciales

Les matériaux biosourcés sont issus de la biomasse d'origine végétale ou animale. On retrouve dans la base INIES des FDES pour une large gamme de produits : isolants (laines de fibres végétales ou animales, de textile recyclé, ouate de cellulose, bottes de paille, etc.), mortiers et bétons (bétons de chanvre), linoléum et éléments en bois massif, reconstitué, contrecollé.

INIES et le volet sanitaire

528 FDES ont leur étiquette « COV » numérisée sur INIES

En complément des informations environnementales issues des ACV, les FDES comportent depuis l'origine des informations sur la contribution du produit à la qualité sanitaire des espaces intérieurs et de l'eau ainsi qu'à la qualité de vie dans le bâtiment (confort hygrothermique, acoustique, visuel et olfactif).



Elles intègrent notamment l'étiquette « COV », obligatoire depuis le 1^{er} septembre 2013 (décret 2011-321). 528 FDES disposent de cette information sous format numérique soit 40 % des FDES de la base concernée.

INIES lié aux configurateurs

Des FDES sur-mesure avec des configurateurs

Les configurateurs de FDES se présentant sous la forme de logiciels proposant des masques de saisie pour renseigner les données paramétrables identifiées (dimension, composition...). Ces configurateurs reposent sur des bases de données d'ICV (Inventaire de Cycle de Vie) de la famille des produits couverte. Les calculs réalisés permettent alors l'édition d'une FDES adaptée à l'ouvrage concerné. Ils sont accessibles depuis la base INIES à partir de la FDES du produit à la configuration la plus courante.



pour le béton



pour l'acier



pour le bois



Des informations **intégrées** dans un **processus** sous haute **surveillance**

Des programmes de vérifications

Pour consolider la fiabilité des FDES et des PEP ecopassport®

Les organismes émetteurs de FDES et de PEP peuvent accroître la fiabilité et la crédibilité des informations environnementales et sanitaires en les faisant vérifier par une tierce partie indépendante dans le cadre des programmes de vérification INIES et PEP ecopassport®. La vérification des FDES et des PEP deviendra obligatoire dès le 1^{er} juillet 2017 (cf. arrêté du 31 août 2015).

En 2015

- 4 nouveaux vérificateurs et 1 renouvellement portent à 18, le nombre total de vérificateurs habilités par le Programme de vérification INIES.
- 5 nouveaux vérificateurs et 3 renouvellements portent à 20, le nombre total de vérificateurs habilités par le Programme de vérification PEP ecopassport®.



Trombinoscope des vérificateurs habilités INIES au 31 décembre 2015



Un rôle précis...

Celui de vérifier la conformité des FDES et des PEP au Programme de vérification INIES ou PEP ecopassport®. Au préalable, chaque vérificateur passe un examen pour obtenir une habilitation délivrée par le conseil de surveillance (CSIB) ou le comité de pilotage (Association P.E.P.). Celle-ci s'appuie sur les exigences de la norme ISO 14025 visant à qualifier les compétences requises pour assurer la qualité et l'indépendance des vérifications.

... et une expertise avérée

À travers la pratique de l'analyse du cycle de vie dans le domaine des produits de construction ou des équipements et la réalisation à minima de 2 FDES / PEP ecopassport® pour des familles de produits différents dans les deux années écoulées.



Des vérificateurs, incontournables dès 2017

Ils s'expriment

En quoi consiste une vérification ?

« Le vérificateur porte une attention particulière au format de présentation des données, à la clarté et transparence de l'information, au respect des règles méthodologiques de l'ACV ainsi qu'à la vraisemblance des résultats et à leur représentativité par rapport au produit, objet de la FDES. Dans le format habituel d'une vérification, il n'est pas envisageable de procéder à un constat sur site de production. C'est au travers d'un audit documentaire, complété par des échanges avec le réalisateur, que le vérificateur s'assure de la plausibilité des impacts environnementaux. La traçabilité de la collecte des données de production pour parvenir à cette collecte, associée à la connaissance du processus industriel, des paramètres principaux à l'origine des impacts environnementaux et des résultats d'ACV antérieures permettent un très bon niveau d'analyse. » - Nicolas Decousser, CERIB.

Une vérification pour quel bénéfice client ?

« Face aux travers du greenwashing, les organisations souhaitent s'assurer de la crédibilité de leur communication environnementale. La vérification systématique des fiches PEP ecopassport® leur confère la reconnaissance requise pour répondre aux besoins des marchés. »

Maud Jacquot - B4GREEN CONSULTING.

Vérifier la plausibilité des données

« La vérification est importante tant sur le plan méthodologique que par rapport à la plausibilité des chiffres publiés. Lorsque je vérifie une fiche, je reconstitue avec l'aide du rapport de projet les principaux constituants du produit étudié dans mon propre logiciel d'analyse de cycle de vie. Je compare ensuite les résultats obtenus avec ceux de la fiche. Ce travail permet de détecter des erreurs éventuelles de saisie ou d'unités. Il est également intéressant de comparer les résultats avec des fiches de produits similaires dans INIES ou existant dans d'autres bases de données européennes »

Estelle Vial, FCBA.

Les erreurs les plus courantes

« Parmi les erreurs fréquentes, on constate régulièrement des incohérences entre les informations déclarées dans les parties décrivant les étapes du cycle de vie et les résultats : moindre quantité de déchets en fin de vie que la masse de l'unité

fonctionnelle, mauvaise comptabilisation des pertes de produits lors de l'installation... La prise en compte de la sortie du statut de déchets pour les matières secondaires requiert également souvent des ajustements dans la définition des frontières du système. Ensuite, chaque FDES est bien sûr spécifique et les erreurs doivent être décelées au cas par cas. » Yannick Le Guern, Indépendant.

Confier la vérification de la FDES plutôt que sa réalisation

« En raison du nombre croissant de FDES, nos clients intègrent de plus en plus les compétences et les outils utiles à leur réalisation en interne, ce qui n'était pas le cas il y a 10 ans. Leurs demandes se portent maintenant davantage sur l'accompagnement ou la vérification de la crédibilité de leurs informations, cette dernière démarche étant dynamisée par les évolutions réglementaires. En tant que vérificateurs de FDES, nous avons la responsabilité de tirer la qualité vers le haut pour que les fiches permettent une évaluation objective de la performance environnementale des bâtiments. »

Nicolas Bealu, EVEA.

INIES membre d'Eco-platform pour une reconnaissance mutuelle à l'échelle européenne

« L'Association HQE au titre d'INIES est membre de l'association Eco-platform regroupant les principaux programmes de déclarations environnementales portant sur les produits de construction en Europe. Eco-platform a mis en place une reconnaissance mutuelle des procédures de vérification entre ses programmes membres. Elle a reconnu début 2016

qu'INIES répondait aux exigences de qualité en matière de vérification des FDES et de transparence de l'information. Dès lors, tout fabricant faisant vérifier ses FDES dans le cadre du programme INIES peut demander l'utilisation du visuel ECO-EPD et apparaître sur le site Eco-platform. Un pas en avant important pour une reconnaissance internationale des travaux menés en France depuis 10 ans. Il faut toutefois comprendre que les données figurant dans INIES sont représentatives des produits disponibles sur le marché français (conditions de production, scénarios de transport sur chantier, fin de vie...). Dès lors, toute utilisation d'une FDES d'INIES dans un autre pays requiert une adaptation. »

Jacques Chevalier, CSTB.

Une consultation en ligne

L'ergonomie d'INIES permet aux utilisateurs de mener leurs recherches facilement et de façon intuitive sur les FDES et les PEP ecopassport® par :

- famille de produits,
- organisme déclarant,
- fiche nouvellement créées/modifiées (<30 jours),
- recherche multicritère (produit, organisme déclarant, mot clés....).

Le webservice pour plus de liberté

Mise en place en 2013, cette application d'INIES offre la possibilité aux outils d'écoconception et d'évaluation de la performance environnementale des ouvrages d'accéder à l'ensemble des données d'INIES en format numérique.



Le webservice compte 100 licences commerciales et 17 académiques provenant en quasi-totalité de l'utilisation faite à travers le logiciel Elodie du CSTB tant au niveau commercial qu'académique.

Ils utilisent INIES

Influence de la performance énergétique sur l'empreinte finale

« La mise à disposition de FDES et de PEP apporte des données capitales pour l'ACV Bâtiment. Mais comme le montrent les expérimentations HQE Performance, l'empreinte environnementale ne s'arrête pas aux produits de construction que l'on intègre. La performance énergétique du bâtiment, sa sobriété en termes de consommation, influent l'empreinte finale. Les consommations énergétiques liées à l'activité (usages spécifiques de l'électricité), difficilement prévisibles en conception, jouent un rôle de plus en plus prépondérant. Bien évidemment, d'autres paramètres entrent en jeu comme la durée de vie, mais aussi des indicateurs comme la densité d'occupation. »

Guillaume Galzy et Jérémy Ferrari, CoDEM/Le BATLAB/AMIENS.

Ausculer les FDES, les PEP ou les ACV pour en comprendre le sens

« Il est des idées préconçues que l'ACV fait voler en éclat. Par exemple, les matériaux dits biosourcés n'ont pas nécessairement une empreinte environnementale exemplaire. Lorsqu'en tant que concepteur on se retrouve confronté à ce type de constat, c'est d'abord le sentiment d'interrogation qui nous envahit. Il faut alors rentrer dans l'univers de l'ACV, en fouiller les moindres recoins pour essayer de déceler les leviers d'action, ou au moins les explications. Il peut s'agir parfois d'un périmètre différent, d'une unité fonctionnelle autre pour que l'agrégation des données devienne erronée. L'ACV est une méthode sensible et pourtant rigoriste, souffrant de son jeune âge. Elle doit susciter la réflexion et la recherche, toujours. »

Sophie Le Cadre, AIA STUDIO ENVIRONNEMENT.

Recours à l'ACV dans les appels d'offre

« La vérification des données environnementales pour les produits de construction et les équipements est une étape indispensable dans la reconnaissance de l'ACV comme outil d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments. La seconde étape serait d'avoir le même protocole de vérification que celui d'INIES, appliqué aux études ACV à l'échelle de l'ouvrage. Les travaux sur la performance environnementale des bâtiments conduits par la DHUP vont dans ce sens et les années à venir verront la généralisation des ACV comme outil d'aide à la décision dans les appels d'offre. »

Romain Bonnet, BOUYGUES CONSTRUCTION.

HQE, un challenger d'INIES

« La certification NF Habitat HQE demande de réaliser une ACV Bâtiment pour calculer les indicateurs environnementaux suivant la norme NF EN 15978. Cerqual Qualitel Certification a également sollicité et accompagné ses clients lors des tests HQE Performance. Les utilisateurs ont souvent pointé la difficulté à retrouver le bon produit ou équipement correspondant à leur projet. INIES a travaillé à l'amélioration de sa nomenclature facilitant la recherche d'information, dans un souci de simplifier la réalisation de l'étude environnementale à l'échelle du bâtiment. » - Lucile Berliat, QUALITEL.

2 questions à



Interview de Gérard Senior, architecte, représentant l'UNSFA, Président de la commission de normalisation P01E

INIES recense des produits vendus en France qui ne sont pas que des produits forcément français. Pour éco-concevoir des bâtiments les données des pays concernés sont-elles suffisantes ?

Penser local en matière environnementale a du sens. La dimension internationale de certains fabricants de produits pourrait justifier une approche globale des données environnementales de leurs produits pour des raisons d'économie d'études ACV. Cependant, la rigueur méthodologique appliquée aux études ACV des bâtiments, multi échelle et multicritère, ne peut se réduire à des données globales mondiales ou même européennes. La précision des évaluations environnementales est une exigence forte dans nos travaux. Le bâtiment est un système complexe qui, bien que composé de multiples matériaux, produits et systèmes standards, fait de chaque ouvrage un produit unique.

L'approche contextuelle de la démarche HQE est d'une grande pertinence à cet égard, elle reconnaît que concevoir un bâtiment en dialogue avec le site lui confère une qualité environnementale que l'on peut caractériser. Il est évident que les données environnementales des produits doivent être dans la droite ligne de cette approche contextuelle. Des données à l'échelle nationale permettent de répondre aux besoins de précision et de pertinence que l'on peut attendre des études ACV du produit final que constitue le bâtiment.

Quel est l'intérêt de ces données, pour vous, en qualité d'architecte ?

Ce sont des données utilisables directement par le bâtiment avec une performance technique objective des données. Le processus de conception des ouvrages d'un bâtiment est un cheminement dont l'ampleur et la diversité des préoccupations présentes dans l'esprit des concepteurs d'un ouvrage, lui confère une complexité qui fait la caractéristique de la création architecturale.

Les concepteurs ont donc un rôle de synthèse :

- ils doivent disposer d'une capacité créative globale, sur la base de réflexions et d'études portant sur l'ensemble des données, objectifs et contraintes ;
- tout au long des phases de conception, en concertation avec le maître de l'ouvrage, ils arbitrent entre les solutions susceptibles de répondre aux éléments (divergents pour certains) du programme, ils procèdent à des choix de plus en plus nombreux, précis et détaillés et assurent leur cohérence. Les données INIES entrent dans ce processus comme l'une des composantes du projet pour satisfaire aux objectifs du programme défini par le maître d'ouvrage.

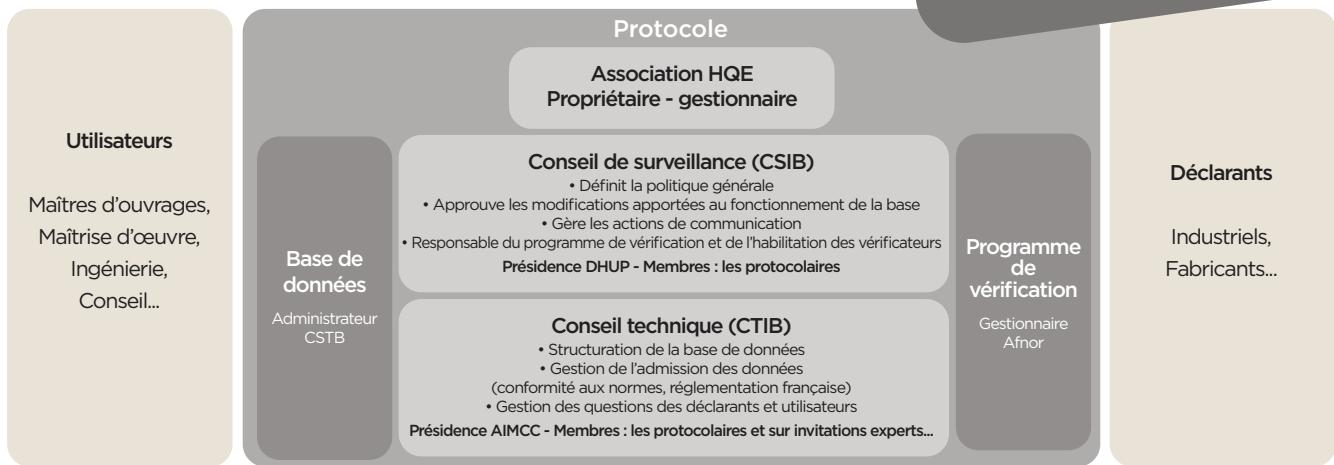
La multiplicité des choix à opérer et leur inévitable interdépendance montrent que la création de bâtiment ne peut en aucun cas se réduire à la superposition de solutions techniques isolées qui auraient été étudiées indépendamment par un certain nombre de professionnels spécialisés.

La conception architecturale est une démarche nécessairement "englobante".

L'origine géographique des déclarants

Des déclarants,
en France,
en Allemagne,
en Espagne, en Italie...

Une gouvernance exigeante, impliquée et éthique



Des données de référence

« Des données accessibles à tous et des règles du jeu communes pour ceux qui contribuent à les enrichir. INIES doit préserver ces principes fondamentaux d'autant plus que ses données servent de référence pour l'évaluation environnementale des bâtiments. »

Jean Passini, président de la commission environnement de la FFB.

Une gouvernance gage de qualité et de fiabilité

« L'évaluation environnementale des bâtiments nécessite de recourir à des données de référence sur les produits de construction, les équipements et les services du bâtiment (fourniture d'énergie, adduction d'eau potable, retraitement des eaux usées etc...). Celles concernant les produits de construction et les équipements sont déclarées par les fabricants et mises à disposition de manière centralisée dans la base INIES. De par sa gouvernance, qui impose le respect des normes en vigueur, INIES est gage de qualité et de fiabilité. Les travaux actuels, relatifs à la définition d'un référentiel environnemental pour les bâtiments et visant une évaluation « systématique » de leurs impacts, rendent encore plus indispensable la vérification des données par tierce partie indépendante, obligatoire en juillet 2017, pour les produits de construction et équipements du bâtiment. Il faudra veiller à ce que toutes les données utiles au bâtiment aient le même niveau de qualité. »

Philippe Leonardon, ADEME.

Une base unique en Europe

« Le Comité technique d'INIES (CTIB) est en charge de tous les aspects techniques. INIES nécessite en effet des « soins constants » compte tenu de l'évolution des normes de référence. Si la NF P 01 010 était maîtrisée, le passage à la norme européenne et son complément national amènent de nouvelles questions. Le CTIB reste donc très vigilant quant à l'admission des données, est à l'écoute des remontées des utilisateurs et le cas échéant demande aux déclarants de corriger les erreurs. Si dans la plupart des cas, ce processus interactif permet d'apporter les modifications nécessaires, le CTIB peut proposer au CSIB en cas de non correction de suspendre ou de retirer des FDES. L'ensemble des protocolaires participe activement à la vie de cette base unique en Europe. »

Caroline Lestournelle - présidente du CTIB.

Une base interopérable

« Pour gagner en fluidité sur l'évaluation énergétique et environnementale, une mise en relation efficace des méthodes d'appréciation, des outils et des sources d'information est indispensable. De nombreux défis techniques, de collaboration entre les métiers, de compétences et d'engagement du management devront être relevés pour y parvenir. Dans ce contexte, une base de données comme INIES, interopérable avec les différents logiciels existants et à venir, constitue un point fort. Il s'agira d'être à l'écoute de ces évolutions et d'apporter une réponse adaptée aux utilisateurs dans un environnement numérique en construction. »

Idriss Kathrada, Membre CINOV.

Les émetteurs de FDES et PEP ecopassport® dans INIES au 31 décembre 2015

AGC FRANCE SAS	LAFARGE GRANULAT BÉTON SERVICE
ALKERN	LEGRAND
ALTOR INDUSTRIE	LES CARRIÈRES DE LA PIERRE BLEUE BELGE SA
ACELORS MITAL CONSTRUCTION FRANCE	LESS EXPENSIVE ALTERNATIVE BOX
ARDOISIÈRES D'ANGERS	LIGNALITHE
ARMSTRONG BUILDING PRODUCTS	MEFFERT AG FARBWERKE
ARTEPY SAS	MVN
ARTIGO	OBER
ASPA EUROPISO - ISOLAT FRANCE - ISOTRIE	OFFICE DES ASPHALTES
ASSOCIATION DES CARRIERES DU SIDORE	OFFICE DES ASPHALTES
ASSOCIATION FRANCAISE DES INDUSTRIES DE LA SALLE DE BAINS	PITTSBURGH CORNING FRANCE
ASSOCIATION PIERRE DE BOURGOGNE	PLACOPLATRE
BEL'M	POBI STRUCTURES
BLANCHON	POLIURETANOS,SA
BOUYER LEROUX	PROMAT
BOUYER LEROUX STRUCTURE	R.SOL
CADA - SAINT-GOBAIN DISTRIBUCION CONSTRUCCION S.L.	REHAU
CAVAC BIOMATERIAUX	RENZ
CELTYS SAS	RÉSEAU FRANÇAIS DE LA CONSTRUCTION EN PAILLE
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES DE L'INDUSTRIE DU BÉTON	ROCKWOOL FRANCE
CENTRE D'INFORMATION DU CUIVRE, LAITONS ET ALLIAGES	ROCKWOOL FRANCE SAS - ROCKFON
CENTRE TECHNIQUE DE MATERIAUX NATURELS DE CONSTRUCTION	RUAUD INDUSTRIES
CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE	SAINTE GOBAIN WEBER FRANCE
CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE VERRE PLAT	SAINTE GOBAIN ADFORS
COGEBLOCK	SAINTE GOBAIN ECOPHON
CONSTRUIRACIER	SAINTE GOBAIN EUROCOUSTIC
CONSTRUCTION EN CHAMBRE	SAINTE GOBAIN GLASS FRANCE
CORSTYRENE	SAINTE GOBAIN ISOVER
COSYLVIA	SAINTE GOBAIN PAM
COURTSOL	SARL BOISSIERE ET FILS
CREATBOIS ISERE	SAS D'HAHAN
CROMOLOGY SERVICES	SAS MYRAL
CUPA PIERRES	SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS
CUPA PIZARRAS	SEAC
CUPA PIZARRAS	SIH
DELTA DORE	SINIAT
DESVRES	SOCIETE DES COLORANTS DU SUD-OUEST
DICKSON-CONSTANT	SOFRAMAP
DVI LABO	SOLS ET FONDATIONS
EASYGONE	SOMFY
EBS LE RELAIS NORD PAS DE CALAIS	SOPREMA SAS
ECIMA	SORIBA
EMILCERAMICA SPA	SYNDICAT DES TUBES ET RACCORDS EN PVC
ESALEX SRL	SYNDICAT FRANCAIS DES ENDUCTEURS CALANDREURS
ESTABLECIMIENTOS BAIXENS S.L.	SYNDICAT NATIONAL DE LA CONSTRUCTION DES FENETRES, FAÇADES ET ACTIVITES ASSOCIEES
ETERNIT	SYNDICAT NATIONAL DE LA FERMETURE, DE LA PROTECTION SOLAIRE ET DES PROFESSIONS ASSOCIEES
EXIBA FRANCE	SYNDICAT NATIONAL DE L'EXTRUSION PLASTIQUE
FABRICANTS DE PLAFONDS TENDUS	SYNDICAT NATIONAL DES INDUSTRIES DES PEINTURES, ENDUITS ET VERNIS
FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DU BOIS D'AQUITAINE	SYNDICAT NATIONAL DES MORTIERS INDUSTRIELS
FERRARI	SYNDICAT NATIONAL DU BETON PRÉT À L'EMPLOI
GÉPÉ FRANCE BÂTIMENT	SYNDICAT NATIONAL DU PROFILAGE ET DES PRODUITS PLATS EN ACIER
GIRPI	TERREAL
GRANITI FIANDRE	TEXAA
GRANITI FIANDRE	THERMAL CERAMICS - DIVISION SITEK
GRANITIFIANDRE S.P.A.	TRESPA FRANCE
GROUPE ATLANTIC	UMICORE FRANCE SAS
HAGER SE	UNICEM BRETAGNE
HENKEL FRANCE SAS	INICLIMA
HILTI	UNION DES METALLIERS
IDÉAL STANDARD FRANCE	UNION FRANCAISE DES TAPIS ET MOQUETTES
IKO INSULATIONS SAS	URSA FRANCE SAS
INIES ADMINISTRATEUR	USIRF
INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA	V&B FLIESEN GMBH
INTERDESCO	VELUX FRANCE
JEFCO	WAVIN FRANCE
JOUSSELIN PREFABRICATION	WIENERBERGER SAS
KEIM FRANCE	WINCO TECHNOLOGIES
KNAUF	XELLA THERMOPIERRE
KNAUF AMF PLAFONDS ET SYSTÈMES S.A.S	YESOS IBERICOS S.A.
KNAUF INSULATION SAS	ZILTEN
KTY	





Contact

Anne-Sophie PERRISSIN-FABERT
Directrice de l'Association HQE-France GBC

4, avenue du Recteur Poincaré
75116 Paris

Tél. : 01 40 47 02 82
Mail : aperrissin@hqegbc.org

www.inies.fr